

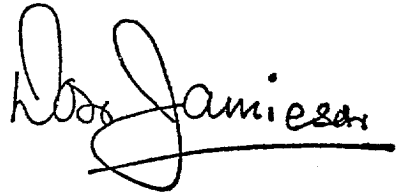
Nous regretterions beaucoup que ceci se produise, avec toutes les conséquences qui en découleraient.

On trouvera dans cette brochure un choix de discours et d'interventions faits par des délégués du Canada à Belgrade. S'ils sont reproduits ici, c'est parce que nous avons la conviction que les Canadiens devraient savoir ce que les représentants de leur gouvernement ont dit sur des questions qui, dans bien des cas, touchent directement leur vie et leurs intérêts. C'est aussi ce qui m'a amené à inviter des observateurs de la Chambre des communes et du Sénat à faire partie de la délégation.

L'éventail des questions dont traitent les déclarations témoigne de l'importance que le Canada attache à tous les aspects de l'Acte final. Ensemble, ils reproduisent les trois thèmes qui nous semblent essentiels pour promouvoir la détente. Notre souci doit porter tout autant sur l'individu que sur les collectivités; les réalisations privées doivent compléter les réalisations officielles; nous devons faire tout en notre pouvoir pour favoriser à l'intérieur de notre société la circulation des personnes et des idées, l'accès et les contacts.

Belgrade a été la première occasion de mettre à l'épreuve l'engagement des participants à la CSCE après Helsinki. Ce qui se produira d'ici Madrid lorsque, pour la deuxième fois, l'on passera en revue ce qui aura été fait, risque fort d'être une étape décisive dans la vie de la CSCE, celle qui déterminera si les forces mises en mouvement par la CSCE peuvent devenir un processus viable et durable au profit de la détente.

Le secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

A handwritten signature in black ink, reading "Ross Jamieson". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Ottawa, mars 1978